



LA VILLE DE BRUMATH RECRUTE

**UN RESPONSABLE DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE (H/F)  
À temps complet**

**Cadre d'emploi des Chefs de service de police municipale (cat. B)**

*Grades :*

- *Chef de service de la police municipale*
- *Chef de service de la police municipale principal de 2<sup>ème</sup> classe*
- *Chef de service de la police municipale principal de 1<sup>ère</sup> classe*

**Cadre d'emploi des Agents de police municipale (cat. C)**

*Grade :*

*Brigadier chef principal de police municipale*

Située au Nord de l'Alsace dans le Département du Bas-Rhin à 17 kms de Strasbourg, la Ville de Brumath compte, selon l'INSEE, plus de 10 000 habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Brumath est une ville dynamique qui a de nombreux projets en cours tels que la redynamisation de son centre-ville, le développement du quartier de la Scierie (construction de 500 logements, création d'un éco-parc urbain, ...) et de la Smart City.

Sous l'autorité du Maire et de la Directrice Générale des Services, vous aurez en charge la direction et la coordination du service de Police Municipale et assurerez notamment les missions suivantes :

- Diriger et coordonner le service chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens,
- Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels,
- Alerter la collectivité sur des risques et des points de vigilance particuliers,
- Développer une relation de proximité avec la population,
- Manager, piloter et animer l'équipe composée de 5 personnes,
- Planifier et organiser les permanences,
- Coordonner les activités de police municipale avec le calendrier des événements et manifestations,
- Coordonner et intervenir sur le terrain,
- Programmer et planifier les activités, suivre et contrôler leur réalisation,
- Assister et conseiller les élus,
- Organiser un mode d'échange d'informations avec les forces de sécurité de l'Etat,
- Nouer et renforcer des partenariats avec les services de la Justice, la Police Nationale et les autres acteurs locaux ou institutionnels,

- Organiser des actions de sensibilisation en milieu scolaire et associatif,
- Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrière, objets trouvés, chiens dangereux,...),
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents,
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des arrêtés municipaux pris en matière de pouvoir de police du maire,
- Impulser et coordonner les projets stratégiques en matière de sécurité, de tranquillité publique et de prévention de la délinquance,
- Participer et assurer le suivi du budget du service,
- Rédiger des documents, actes et rapports.

**Profil demandé :**

- Bac+2,
- Etre titulaire de la Fonction Publique Territoriale sur un des cadres d'emplois demandés,
- Expérience confirmée sur un poste similaire,
- Habilitation à l'armement requise,
- Maîtriser les politiques publiques de prévention et de sécurité,
- Maîtriser le cadre juridique de la police municipale,
- Connaître les techniques de recherche documentaire,
- Connaître les techniques de management,
- Savoir définir les champs prioritaires de vigilance,
- Savoir Identifier et hiérarchiser les situations à risque,
- Sens du service public,
- Maîtrise de soi,
- Rigueur,
- Disponibilité et réactivité,
- Discrétion,
- Sens de l'écoute et du dialogue,
- Permis B,
- Horaires d'amplitude variable en fonction des obligations de service (soirs et week-ends).

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, CNAS/GAS.

Participation employeur au financement de la Santé et de la Prévoyance.

Participation employeur à une restauration collective.

**Poste à pourvoir dès que possible.**

Merci d'adresser lettre de motivation + CV **avant le 30 avril 2026** à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de la Ville de Brumath  
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex

Ou par messagerie : [rh@brumath.fr](mailto:rh@brumath.fr)